

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n°2

5 NOVEMBRE 2020 - 17 h., VISIO CONFÉRENCE ZOOM

Présents : Jean-Paul Berlioz, Janick Broyelle, Marie-Paule Jouin, Jacqueline Gibet, Patrick Guichebard, Christian Le Corguillé, Élisabeth Le Fustec, Annie Le Goff, Françoise Marseille, Bernard Meyran, Françoise Vogeli.

Compte rendu : J. Broyelle

L'essentiel de la réunion a porté sur les conséquences du confinement.

1- Le confinement au 30/10/20 a imposé la fermeture administrative de l'atelier

par décret 202-1312 du 29 octobre, au titre de l'appartenance de l'atelier aux structures recevant du public.

2- Conséquences administratives

- Fermeture de l'atelier au public : arrêt des ateliers en présentiel. Les adhérents ont été prévenus par mail le 30/10, lendemain de l'annonce gouvernementale.
- Mise en télétravail des salariés qui ont un poste compatible avec le télétravail : Vanina Cochet, 6 animateurs.
- Demande **d'activité partielle** pour Morgane Ruhlmann et les modèles en contrat en novembre et décembre : réponse mi-novembre. Démarches faites par l'expert-comptable, sur constitution d'un dossier. L'atelier fait partie des « secteurs protégés », pouvant bénéficier de l'activité partielle (prise en compte du salaire à 84% par l'État).

3- Conséquences sur les ateliers : organisation du télétravail

Grâce à l'extrême réactivité des animateurs, qui se sont appuyés sur leur pratique de mars en cherchant l'amélioration, les activités ont commencé dès la première semaine du confinement :

- **Chun Yu Wang** : séances zoom pour l'aquarelle et le dessin/peinture du mardi.
- **Anna Pichotka** : travail par mail pour ses trois ateliers du lundi et mardi.
- **Boris Foscolo** : séances zoom pour les deux ateliers du vendredi.
- **Florence Bourges** : séances zoom pour l'atelier jeunes, plus motivant pour les enfants qu'un travail par mail.
- **Kere Dali** : travail par mail pour l'atelier du mercredi matin.
- **Laëtitia** : travail par mail pour les deux ateliers du mercredi.
- **Modèle vivant** : le télétravail n'ayant pas vraiment fonctionné l'an dernier, les trois animateurs se sont concertés pour faire des propositions communes aux quatre ateliers. Retour des productions d'adhérents sur Discord et envoi de photos de modèles.

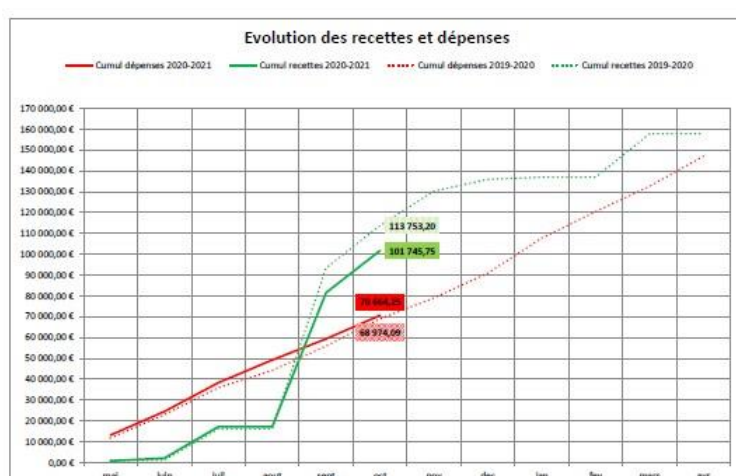
Plusieurs **permanences** ont été faites à l'atelier pour que les adhérents récupèrent leur matériel, et de la terre pour la sculpture.

Les productions d'adhérents seront affichées sur le site.

4- L'atelier de gravure

Un mail spécifique a été envoyé aux graveurs. Cet atelier ne pouvant pas du tout fonctionner à distance - compte tenu des spécificités de la pratique de la gravure – il sera offert une compensation à tous les inscrits. Dépendant de la durée du confinement, de l'organisation du futur déconfinement et des possibilités de l'association, la forme de cette compensation sera précisée ultérieurement.

5- Conséquences financières



L'état mensuel de l'évolution des recettes et des dépenses montre que les dépenses sont maîtrisées.

Les recettes indiquent un déficit visible, lié à la baisse des cotisations.

L'activité partielle présenterait une réduction des dépenses.

L'année sera déficitaire.

État des inscriptions : 19% des places sont invendues à ce jour. La situation sanitaire de la rentrée ayant dissuadé plusieurs personnes de s'engager à l'année.

Avec le confinement subi et les incertitudes probables sur l'année 2021, il y a peu d'espoir de revenir aux chiffres de l'année passée.

Le confinement ajoutera, en plus des mauvais chiffres des inscriptions, des conséquences imprévisibles sur les finances de l'association.

Il faut distinguer :

- Les ateliers où les animateurs sont en télétravail (charges identiques), et où des activités en distanciel sont proposées.
- Les ateliers où les prestations ne sont pas fournies : il sera étudié par le CA la possibilité d'offrir des compensations, pour l'ensemble des participants à cet atelier, déterminées par les possibilités de l'association.

La forme des compensations sera précisée : remboursement, remises sur inscription 2021, remplacement de séances etc.

6- Conséquences sur la vie de l'atelier :

- Annulation de l'exposition **Orangerie** du 23 au 29 novembre.
- Poursuite du projet « **40 ans +1** »
- Annulation des **stages** de novembre et décembre. Projet avec Chun YU d'un stage numérique.
- **Assemblée Générale du 11 décembre** : réunion d'un groupe de travail jeudi 12/11, à 14 h. 30 sur l'organisation de l'AG en visio, en liaison avec la Maison des Associations.
- Relations avec la **Ville de Rennes** : assurance sur le versement de la subvention, aide pour les « 40 ans +1 » : gratuité de la location des Orangeries, aide matérielle et présence des élus (à demander en janvier).

7- Questions diverses

Carte de vœux : les animateurs seront sollicités pour la réalisation des cartes.